

Les « enfants de Madame Massu ». Œuvre sociale, politique et citoyenneté pendant et après la guerre d'Algérie (1957-1980)

Yves DENÉCHÈRE

La question sociale, notamment la situation de l'enfance et de la jeunesse, est une composante importante de la guerre de décolonisation de l'Algérie qui débute en 1954. L'État français mobilise la population de la métropole sur ce thème, faisant de l'enfance – très classiquement – un vecteur de l'aide aux déshérités d'Algérie, dans une configuration traditionnelle de rapports coloniaux inégalitaires. En 1958, revenu au pouvoir, de Gaulle lance le « plan de Constantine » qui doit rattraper les retards d'un siècle en termes de développement, de santé et d'éducation pour tous les habitants de l'Algérie, c'est-à-dire environ un million d'Européens et neuf millions de « Français musulmans ». Depuis le statut de 1947, ceux-ci sont des « Français formels », disposant d'une citoyenneté incomplète. Le double collège électoral est maintenu : la voix d'un électeur du premier collège (Français non-musulmans, citoyens de statut civil de droit commun) vaut huit voix d'électeurs du deuxième collège (Français musulmans, citoyens de statut civil de droit local)¹. D'où la difficulté de comprendre le sens des mots utilisés à l'époque et leur problématique réutilisation par les chercheurs aujourd'hui. Quand on parle de l'enfance en Algérie, doit-on utiliser les termes « enfance musulmane » ou « enfants de Français musulmans », qui étaient employés au temps de la colonisation ? Dans le sillage de Charles-Robert Ageron et d'autres, nous ne nous interdirons pas de parler d'« enfants algériens », c'est-à-dire habitant l'Algérie, sans être enfants de colons européens, ni de militaires français².

1. Laure BLÉVIS, « Les avatars de la citoyenneté en Algérie coloniale ou les paradoxes d'une catégorisation », *Droit et société*, 48, 2001, p. 557-580. Seuls les hommes ont le droit de vote.

2. Sur la difficulté de l'utilisation des termes : Raphaëlle BRANCHE, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Paris, Seuil, 2005, p. 349-359 ; Benjamin STORA, *Les mots de la guerre d'Algérie*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2005, p. 57 ; Aïssa KADRI, « Introduction », in ID. (éd.), *Instituteurs et enseignants en Algérie 1945-1975. Histoire et mémoires*, Paris, Karthala, 2014, p. 7-18, « Les mots de la colonisation », p. 15-18.

Pour les tenants de l'Algérie française – quelles qu'en soient les déclinaisons espérées ou possibles – l'avenir passe par une appréhension renouvelée des rapports entre « Français musulmans » et « Français non musulmans » et donc de la citoyenneté³. Sur fond de populationnisme et de colonialisme, la question de la jeunesse produit une entreprise de type biopolitique jugée déterminante pour l'avenir de l'Algérie. Ainsi, par les processus d'intégration/assimilation poussés mis en œuvre, s'exerce un pouvoir sur les existences d'enfants et de jeunes⁴. Les autorités françaises, civiles et militaires, voient dans la jeunesse algérienne un enjeu politique essentiel et la définissent comme une des principales cibles de la guerre psychologique sur le terrain. Au-delà de l'alphabétisation et de la prise en charge, l'objectif visé est de soustraire des enfants et des jeunes à l'influence des organisations indépendantistes, condition *sine qua non* de la réussite d'une Algérie nouvelle, comme l'écrit le général Salan en 1958 :

« Nous ne pouvons qu'assister, sans avoir les moyens de nous y opposer, à la prise de possession grave et désolante du meilleur de la jeunesse musulmane par des mouvements subversifs, compromettant ainsi l'espoir d'une fusion rapide entre les deux communautés, à l'intérieur même du territoire algérien. Parmi ces problèmes, auxquels une solution, même onéreuse, doit être apportée, j'inscris en première urgence, celui de cette jeunesse, car tous les autres en dépendent »⁵.

Le général Massu rapporte dans ses mémoires avoir partagé cette analyse, alors qu'il menait la « bataille d'Alger » (janvier-septembre 1957). Selon lui, il est nécessaire de s'occuper des garçons « qui traînent en essaims dans les rues de Bab El Oued et d'ailleurs, afin de les mettre au maximum à l'abri des explosions et autres mauvais coups »⁶.

C'est justement le but que se donne l'Association pour la formation de la jeunesse (AFJ) créée en avril 1957 à Alger par Suzanne Massu (1907-1977), l'épouse du général. Elle est née Suzanne Rosambert dans une famille bourgeoise, a été une étudiante progressiste engagée à gauche avant de s'occuper d'une galerie d'art d'avant-garde. À 23 ans elle se marie avec le célèbre avocat Henri Torrès (1891-1966). Dès 1940, elle s'engage dans les Sections sanitaires automobiles (SSA) de la France Libre. En 1944, elle est nommée commandant du groupe Rochambeau qui accompagne les FFL de Leclerc. Par la suite, elle est commandant des Forces féminines du Corps expéditionnaire en Indochine. Après avoir rencontré Jacques Massu (1908-2002) en 1947 – quand il lui demande de prendre la direction de la Maison de la 2^e DB – elle l'épouse

3. Ce qui n'est pas sans rappeler les réflexions sur la place des métis en Indochine : Emmanuelle SAADA, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007.

4. Renata BANDIMARTE et alii (éd.), *Lexique de biopolitique. Les pouvoirs sur la vie* [2006], Toulouse, Érès, 2009, notamment Ottavio MARZOCCA, « Biopolitique », *ibidem*, p. 43-50.

5. Centre de documentation historique sur l'Algérie, Aix-en-Provence (désormais CDHA), fonds Sangline, lettre du général Salan, délégué général du Gouvernement et commandant en chef les forces en Algérie aux généraux commandant les corps d'armée, 30 octobre 1958.

6. Jacques MASSU, *La vraie bataille d'Alger*, Paris, Plon, 1971, p. 191.

en 1948 et le suit en Algérie. Il est important de noter qu'elle a perdu en 1931 un enfant de quatre ans prénommé Patrice, car elle date de cet épisode très douloureux, de cette « mutilation », sa grande sensibilité à l'égard de l'enfance malheureuse, tout mauvais traitement vis-à-vis des enfants lui étant « horriblement pénible »⁷. En recueillant des enfants des rues à Alger, puis en s'occupant d'eux – et aussi de fils de harkis – en France à partir de 1962, son association conjugue prise en charge humaniste de l'enfance déshéritée, entreprise politique et fabrique d'une citoyenneté française, et ce encore bien après la fin de la guerre d'Algérie. Avec quelles motivations ? Dans quels objectifs ? Les dimensions politiques et idéologiques surpassent-elles la dimension sociale ?

Si la question de l'enfance dans les deux guerres mondiales a été bien explorée depuis une vingtaine d'années, notamment dans le sillage de Stéphane Audoin-Rouzeau, il reste encore beaucoup à faire sur les enfants confrontés aux guerres du second XX^e siècle, notamment celles de la décolonisation⁸. Pourtant l'enfance et la jeunesse se retrouvent au centre d'enjeux très importants pendant la guerre d'Algérie, dans tous les domaines et à tous les niveaux⁹. Quelques ouvrages évoquent cette question, avec l'ambition affichée de réhabiliter l'action de l'armée en faveur de la population musulmane¹⁰. Trop souvent, ils n'offrent ni bibliographie, ni références précises, ne citent pas leurs sources ou très approximativement, et se répètent en s'appuyant les uns sur les autres. Ils contiennent néanmoins des récits intéressants, à croiser avec les autres sources disponibles – qui ne manquent pas – pour faire de l'histoire.

Les archives inédites de l'AFJ sont conservées par l'association qui lui a succédé sous le nom d'Association jeunesse innovation réinsertion (AJIR) dont le siège est à Gelos (Pyrénées-Atlantiques). Les archives personnelles d'un des responsables de l'AFJ seront bientôt disponibles aux archives départementales de Pyrénées-Atlantiques (fonds Désaphy), un autre responsable a déposé ses archives au Centre de documentation historique sur l'Algérie (CDHA)

7. Émission radiophonique « Radioscopie », France Inter, avec Suzanne Massu, 1971. Elle avait eu cet enfant avec Jacques Bernheim-Darnetal avec qui elle s'était mariée très jeune. Aucune biographie de Suzanne Massu n'a été écrite. Elle a laissé deux ouvrages sur la Deuxième Guerre mondiale et la guerre d'Indochine : Suzanne MASSU, *Quand j'étais Rochambelle*, Paris, Grasset, 1969 ; EAD., *Un commandant pas comme les autres*, Paris, Fayard, 1971.

8. Problématiques et pistes de recherche : Stéphane AUDOIN-ROUZEAU (éd.), « Enfances en guerre », numéro spécial de *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 89, 2006 ; *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, dossiers « Enfances déplacées (I) En situation coloniale », 14, 2012 et « Enfances déplacées (II) En temps de guerre », 15, 2013.

9. Yves DENÉCHÈRE, « Politique et humanitaire à l'échelle locale pendant la guerre d'Algérie : jumelages et colonies de vacances dans l'ouest de la France », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 124-2, 2017, p. 145-169.

10. Henry D'HUMIÈRES, *L'armée française et la jeunesse musulmane. Algérie 1956-1961*, Paris, Godefroy de Bouillon, 2002 (l'auteur a été officier en Indochine. Blessé, il a participé à l'action psychologique en Algérie) ; Maurice FAIVRE, *L'action sociale de l'armée en faveur des musulmans (1830-2006)*, Paris, L'Harmattan, 2007 (ce général se définit comme « historien de la politique algérienne. Attaché à l'objectivité historique ») ; Marc DÉSAPHY, *L'aventure algérienne dans l'ombre du général Massu*, Vaux-le-Pénit, Éditions, 2012 (l'auteur a été un collaborateur de Suzanne Massu et a œuvré au sein de l'AFJ pendant de nombreuses années).

à Aix-en-Provence (fonds Sangline). L'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD, Fort d'Ivry) conserve des photographies prises par l'armée. Les médias, qui se sont faits volontiers les relais des initiatives de Suzanne Massu et de son association, en Algérie comme en France, sont indispensables pour cerner les représentations de cette entreprise.

Un corpus de sources orales a été constitué en plusieurs étapes. Tout d'abord, un entretien collectif à Pau en 2015 avec un des responsables de l'AFJ de l'époque, un moniteur, quatre anciens recueillis par l'association à Alger et trois fils de harkis pensionnaires des centres en Béarn dans les années 1960, a permis une intéressante expérience de participation observante et observation participante¹¹. Des entretiens individuels avec trois des anciens responsables de l'association, deux directeurs de centre, deux moniteurs, huit anciens enfants pris en charge et le fils de Jacques et Suzanne Massu ont été réalisés, sans compter de multiples contacts téléphoniques. Les attentes des uns et des autres étaient diverses : un certain sentiment d'urgence du témoignage chez les responsables de l'association, alors âgés de 84 à 90 ans, la volonté de revenir sur leurs actions et leurs motivations dans le cadre de la guerre d'Algérie, voire de les revendiquer avec une certaine fierté. Du côté des « enfants de Madame Massu » comme ils aiment s'appeler, âgés de 68 à 75 ans, il y avait la volonté unanime et très forte de rendre hommage à Suzanne Massu, leur « mère », avec un regard plus ou moins critique sur les motivations et les modalités éducatives de leur prise en charge à l'époque¹². Ces entretiens ont également permis d'accéder à des papiers personnels, des photographies, des correspondances et même un manuscrit inédit¹³. On trouve, parmi les témoignages publiés d'enfants de la guerre, désormais assez nombreux, le récit d'un enfant recueilli par l'association¹⁴ qui insiste sur le fait que des enfants et des adolescents sont devenus des sujets d'une politique post-colonialiste : des parents – des mères surtout – ont été séparés de leurs enfants, des fratries ont été divisées, des enfants ont été déracinés.

À partir de cet ample ensemble documentaire, l'ambition a été de reconstruire historiquement une expérience unique. Comme l'Algérie coloniale, la guerre d'Algérie et ses suites nécessitent des études variant les échelles

11. Bastien SOULÉ, « Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches Qualitatives*, 27-1, 2007, p. 127-140.

12. Les références des entretiens en notes de bas de page indiquent les prénoms actuels des témoins, qui ne sont souvent pas les prénoms de naissance qui eux figurent dans le texte. Pour ne pas alourdir l'appareil critique, ces références ne sont présentées qu'une seule fois, à la première occurrence. L'anonymat des personnes n'ayant pas écrit de livre ou ne figurant pas dans la presse a été respecté.

13. Guy-Marc SANGLINE, « Mes enfants des rues d'Alger », cahier manuscrit, 86 p., écrit en 1967 avec cette dédicace : « À Madame Massu, je dédie ce livre, pour le bien qu'elle a fait aux enfants d'Algérie et à la poignée de camarades, hommes et femmes, civils et militaires, Européens et musulmans, avec lesquels nous avons, ensemble, fondus en un seul creuset, réalisé cette œuvre d'amour et de paix ».

14. Daniel BELAFEKIR, *Guerre d'Algérie. Le traumatisme de mon enfance*, Nice, Bénévent, 2009.

d'analyse, les espaces et les temporalités, ainsi que d'interroger les expériences des protagonistes¹⁵. Ainsi a émergé un récit qui ne peut que suivre la chronologie des événements et de la vie des personnes concernées, les enfants de ces années-là étant devenus des adolescents puis des hommes, des maris, des pères, des citoyens.

L'ASSOCIATION POUR LA FORMATION DE LA JEUNESSE À ALGER (1957-1962)

Au secours des yaouleds

En février 1957, plusieurs valises pleines de billets de banque arrivent au général Massu qui dispose de tous les pouvoirs depuis janvier 1957 pour assurer l'ordre dans le département d'Alger. L'origine de ces fonds ayant transité par l'archevêché d'Alger demeure inconnue¹⁶. Massu place cet argent (123 millions d'anciens francs) sur un compte intitulé «Général Massu, compte social» et destiné à être utilisé en faveur des jeunes et des femmes musulmans¹⁷. D'après Andrée Dore-Audibert (1923-2012), alors assistante sociale de la France d'Outre-mer, le 10 mars, soit quelques jours après l'épisode des valises, Massu signe un texte qui fixe comme objectif le démantèlement des centres sociaux de Germaine Tillion (1907-2008) et d'autres¹⁸. Massu veut «donner un coup de semonce à certains milieux européens qui ont fait de la charité une interprétation abusive et antinationale», car parmi eux on trouve «un type de progressiste, laïque, confessionnel, très répandu et très actif qui concrétise la collusion entre le FLN et certains milieux européens d'Algérie»¹⁹. Mais si Massu veut détruire l'existant, il veut aussi le remplacer par une autre offre en direction des populations musulmanes. Il a maintenant les moyens d'agir différemment et plus efficacement pour contrôler la jeunesse qui est un enjeu si important de la guerre.

Le général confie 21 millions à son épouse pour ses œuvres sociales : enfants, jeunes et femmes. Cela tombe bien, Suzanne Massu est sollicitée par Ernest Tonneau (1897-1963), juge des enfants au tribunal d'Alger, pour venir

15. Hélène BLAIS, Claire FREDJ, Sylvie THÉNAULT, «Introduction», in EAED. (éd.), «Désenclaver l'histoire de l'Algérie à la période coloniale», dossier de la *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 63-2, 2016, p. 7-13; R. BRANCHE, S. THÉNAULT (éd.), *La France en guerre 1954-1962. Expériences métropolitaines de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Autrement, 2008.

16. Épisode raconté dans plusieurs ouvrages, notamment : J. MASSU, *La vraie bataille...*, op. cit., p. 192; Pierre PELLISSIER, *Massu*, Paris, Perrin, 2003, p. 234-235.

17. Sous l'égide de l'armée, Massu crée les premiers centres de formation de la jeunesse algérienne (CFJA); le Service de formation des jeunes en Algérie (SFJA) est lancé en décembre 1958.

18. «Donner à tous les enfants des deux populations des chances équivalentes, telle fut l'ambition de base des centres sociaux», écrit en 1992 G. Tillion; Germaine TILLION, *À la recherche du vrai et du juste. À propos rompus avec le siècle*, éd. Tzvetan Todorov, Paris, Seuil, 2001, p. 249-250. Voir également Fabien SACRISTE, *Germaine Tillion, Jacques Berque, Jean Servier et Pierre Bourdieu. Des ethnologues dans la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, L'Harmattan, 2011.

19. Andrée DORE-AUDIBERT, *Des Françaises d'Algérie dans la guerre de libération : des oubliées de l'histoire*, Paris, Karthala, 1995, p. 65-66.

en aide aux enfants qui, sortant de l'école à quatorze ans, se retrouvent dans la rue, en attendant d'entrer, hypothétiquement, en apprentissage à seize ans²⁰. Le 6 avril 1957, lors d'une soirée au profit du Secours catholique patronnée par Mgr Duval, archevêque d'Alger, le juge Tonneau prononce une conférence intitulée : « L'enfance dite coupable. Causes et conséquences ». Deux jours plus tard, Suzanne Massu, « puissamment appuyée par mon mari, profondément concerné par les drames individuels provoqués par cette lutte fratricide », raconte-t-elle, s'engage « au-delà de la politique, par-dessus les passions »²¹. Le 8 avril 1957, elle crée l'Association pour la formation de la jeunesse qui « a pour but général l'aide, la protection, la sauvegarde, l'éducation professionnelle et morale de la jeunesse ». Les autres fondateurs sont des personnes déjà engagées dans l'action sociale comme les responsables des Équipes sociales, liées à l'association Moissons nouvelles qui a vu le jour en Algérie en 1942, dans le sillage de la Jeunesse ouvrière chrétienne²².

Deux mois après sa création, l'AFJ ouvre un Centre de jeunesse, rue Koechlin à Bab El Oued (6 juin 1957). Il s'installe dans l'immeuble du journal communiste *Alger Républicain*, bâtiment réquisitionné et aménagé par l'état-major de Massu²³. L'objectif du centre est la prise en charge d'enfants en détresse de la casbah d'Alger, qui vivent de petits métiers (cireurs, porteurs...), de mendicité ou de chaparde et dorment dans la rue ou dans les bains maures pour 100 francs la nuit. Ces *yaouleds* – de l'arabe *ya* (viens) et *ouled* (enfant, petit) –, aussi bien enfants errants (parfois orphelins) qu'enfants des rues (ayant un ou des parents), constituent un sous-prolétariat de petits commissionnaires issus de la pauvreté, de la déstructuration des sociétés traditionnelles et de l'exode rural accentués par la guerre²⁴. À Alger, leur nombre est estimé entre 6 000 et 7 000.

Conçu comme un « centre d'accueil, de triage et de recasement », le Centre de jeunesse permet d'héberger 60 puis très vite 82 de ces enfants. L'encadrement est surtout militaire, dont toute la direction. Le sergent-chef parachutiste Marc Désaphy (né en 1932), rescapé de l'attentat du Milk Bar (30 septembre 1956), amputé d'une jambe, est affecté par le général Massu au service de l'association; il en devient un cadre essentiel. Puis arrive le lieutenant (puis capitaine) Guy-Marc Sangline (né en 1927), médecin militaire de la base de transit, en

20. J. MASSU, *La vraie bataille...*, *op. cit.*, p. 192. Massu écrit que le juge Tonneau lui rappelle « le style d'un des héros de Cesbron [dans] *Chien perdu sans collier* ». Son rôle est rappelé lors de sa mort en 1963 : « C'est lui qui a poussé la présidente à réaliser cette œuvre au début de l'année 1957 », archives de l'Association jeunesse innovation réinsertion, Gelos (désormais AJIR), CA AFJ, 8 juin 1963.

21. Témoignage de Suzanne Massu dans M. FAIVRE, *L'action sociale...*, *op. cit.*, p. 87-88.

22. AJIR, assemblée générale constitutive de l'AFJ, 8 avril 1957.

23. J. MASSU, *La vraie bataille...*, *op. cit.*, p. 193. Dirigé depuis 1951 par Henri Alleg (1921-2013), le journal a été interdit en septembre 1955; Alleg est arrêté le 12 juin 1957, son livre *La question* contribue à faire émerger la question de la torture en Algérie pendant la bataille d'Alger. Boualem KHALFA, Henri ALLEG, Abdelhamid BENZINE, *La grande aventure d'«Alger républicain»*, Paris, Messidor, 1987, p. 20.

24. Christelle TARAUD, « Les *yaouleds*: entre marginalisation sociale et sédition politique », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 10, 2008, p. 59-74.

tant que bénévole puis directeur pédagogique du centre. Après avoir découvert la situation des *yaouleds* grâce au juge Tonneau, il organise des sorties le soir pour récupérer des enfants dormant dans les bains maures ou les marchés²⁵. Grâce à l'armée qui en saisit toute la dimension psychologique, cette action sociale est très médiatisée en Algérie et en métropole par la presse écrite et même la télévision, ce qui a laissé d'assez nombreuses traces archivistiques²⁶.

Selon G.-M. Sangline,

«Madame Massu se dépensait sans compter. Elle ne manquait ni de volonté, ni de dynamisme, ni de goût. Elle savait se faire si pressante, si persuasive ; elle était si enthousiaste que personne n'eût songé, n'eût été à même de lui résister ou de la contrarier. Elle obtenait ce qu'elle voulait, veillait au moindre détail technique, savait s'entourer de conseils et choisissait elle-même les dessus-de-lit. Madame Massu, c'était le Centre de jeunesse et le centre, c'était Madame Massu. Jamais ces deux noms ne pourront être dissociés»²⁷.

Le reste de l'encadrement du centre était composé d'appelés. Guy Vattier (né en 1939), Français vivant en Algérie, en formation d'éducateur à Moissons nouvelles, arrive à l'association en juin 1957. Il est alors l'un des seuls civils de l'encadrement. Il se rappelle que «l'organisation tenait à la fois du scoutisme, de la rigueur militaire et de l'hébertisme» et rapporte le même engagement de Suzanne Massu, «capable de colères homériques [...] travailler pour elle pouvait être éprouvant mais c'était toujours passionnant, motivant, enrichissant»²⁸. Pour Roland Barthes, critique et ironique, «la générale Massu mène sur le front social une bataille sans répit», elle «a surtout du grand capitaine l'attribut souverain : le calme souriant. Dans ce tranquille sourire du Soldat, que de choses sont signifiées!»²⁹

Après l'épisode du 13 mai 1958 qui ramène le général de Gaulle au pouvoir et entretient l'espoir d'une Algérie française, les Massu s'engagent fortement dans le nouveau projet de société proclamé sur le forum d'Alger, basé sur la «fraternisation» entre les deux communautés³⁰. L'illustration la plus

25. H. D'HUMIÈRES, *L'armée française...*, op. cit., p. 153-157, témoignage du Dr Sangline ; M. FAIVRE, *L'action sociale...*, op. cit., p. 77-85, s'appuie sur des articles de journaux de l'époque ; un récit plus critique dans M. DÉSAPHY, *L'aventure algérienne...*, op. cit., p. 77-79.

26. INA, reportage «Le nouveau chemin de la vie : les yaouleds», *Cinq Colonnes à la Une*, 8 mai 1959, 11 min. avec les témoignages du Dr Sangline et d'enfants ; «3 000 enfants en marge de la société», *Messages d'Algérie*, février 1959 ; René Balbaud, journaliste canadien, directeur de l'United Press pour l'Afrique du Nord, accompagne le Dr Sangline et écrit un article publié par *Le Figaro* : «La Casbah des enfants perdus», 15 juin 1959. Photographies sur le site du CDHA (www.cdha.fr/la-recherche-des-enfants-perdus).

27. G.-M. SANGLINE, «Mes enfants...», doc. cit., p. 14.

28. Guy VATTIER, «Pendant la bataille d'Alger... une action humanitaire. Hommage à Suzanne Massu, commandeur de la Légion d'honneur», *La Cohorte. Revue de la société d'entraide des membres de la Légion d'honneur*, 189, août 2007 ; témoignage de Guy Vattier, 31 janvier 2017.

29. Roland BARTHES, «Tricots à domicile», *Les Lettres Nouvelles*, rubrique «Mythologies», 1^{er} avril 1959. Barthes s'appuie sur un article de l'hebdomadaire pro-Algérie française *Aux Écoutes* daté du 13 mars 1959.

30. Suzanne Massu crée alors le Mouvement de solidarité féminine qui structure des actions antérieures. Sur cet engagement, dont l'histoire reste à faire, les critiques d'intellectuels ont été nombreuses, très tôt : R. BARTHES, «Tricots...», art. cit. ; voir également Donald REID, «The worlds of Frantz Fanon's "L'Algérie se dévoile"», *French Studies*, 61-4, 2007, p. 460-475.

symbolique et la plus personnelle est le recueil par le couple puis l'adoption de deux enfants qui donnent une grande sœur et un petit frère à sa fille Véronique. Malika est une adolescente arabe de 15 ans qui a fait une proclamation de foi pour l'Algérie française en mai 1958 et qui se trouve pour cela en danger. Rodolphe est un petit garçon kabyle de six ans recueilli en 1958 par un appelé qui, lorsqu'il termine son service en 1959, le confie à l'association. Les Massu recueillent les deux enfants puis les adoptent selon la loi française une fois rentrés en métropole avec eux. Pour Jacques Massu, ces adoptions sont « un exemple de l'intégration telle que nous la concevions et pour laquelle nous combattions »³¹; « ils sont la preuve que l'intégration, celle pour laquelle je me suis toujours battu, était possible et n'était pas une chimère », affirme-t-il encore en 2000. Ces déclarations montrent bien qu'une dimension politique est présente dans l'œuvre sociale et humaniste des Massu : « l'intégration des âmes » des deux communautés dans une Algérie française nouvelle incarnée d'abord par les enfants. Rodolphe Massu confirme que ses parents voulaient donner l'exemple par ces adoptions et qu'ils souhaitaient que « tous les Algériens d'origine musulmane deviennent des Français, à 100 % »³². C'est d'ailleurs bien le sens des ordonnances du 15 novembre 1958 qui suppriment les deux collèges électoraux et fusionnent les populations de l'Algérie en une seule catégorie de « Français à part entière »³³.

Le personnel des centres de l'association adhère également à l'exaltation de mai 1958. L'une des commissions mises en place dans le cadre du Comité de salut public (CSP) est consacrée à l'éducation et à la jeunesse, preuve de l'importance qui leur est donnée. Faisant le constat que « 50 000 jeunes urbains, pratiquement tous musulmans, sont inemployés » en Algérie, elle propose de renforcer l'action psychologique et de créer un mouvement nommé « Jeunesses françaises » pour « entretenir vivace et maintenir le sentiment de patriotisme et de civisme dont l'ensemble de la jeunesse a fait preuve » lors du 13 mai³⁴. Mais le docteur Sangline qui participe aux travaux de cette commission est plutôt critique :

« Ce qu'il faut ce n'est pas une jeunesse qui marche au pas cadencé, c'est une jeunesse qui se stabilise et s'épanouisse, dans un climat de confiance et de fermeté [...]. L'action du CSP ne peut prétendre résoudre en quinze jours un problème qui remonte à des dizaines

31. Les Massu voulaient montrer l'exemple, afin que se multiplient ces adoptions, ce qui ne se produira pas. Mais le colonel Godard et le commandant Navarro – sous les ordres de Massu – adopteront également un enfant. Certains voient dans ces adoptions la preuve que ces militaires étaient malgré tout animés d'un certain humanisme : « Il est exact que le général Massu et le colonel Godard aient adopté des orphelins musulmans. Imagine-t-on Himmler se faisant le père de deux enfants israélites ? », Gilles PERRAULT, *Les parachutistes*, Paris, Seuil, 1961, p. 183.

32. « Radioscopie », Suzanne Massu, 1971, doc. cit. ; J. MASSU, *Le torrent et la digue*, Paris, Plon, 1972, p. 117 ; « Entretien avec Jacques Massu », *Le Monde*, 23 juin 2000 ; témoignage de Rodolphe Massu, 6 juin 2016, Billère (64) ; archives privées.

33. Alexis SPIRE, « Semblables et pourtant différents. La citoyenneté paradoxale des "Français musulmans d'Algérie" en métropole », *Genèses*, 53, 2003, p. 48-68.

34. CDHA, fonds Sangline, réunion du groupe de travail « jeunesse », 6 juin 1958.

d'années [...]. Faire de l'action psychologique, c'est simplement faire vivre correctement. Le baratin n'est pas indispensable».

Aujourd'hui, soixante ans après, il affirme que son action n'était pas politique : «Je ne voyais rien sur le plan politique [...] je sais que j'ai été plus ou moins exploité dans certains ouvrages parce que j'ai fait quelque chose pour les enfants musulmans». «La politique m'a enserré de toutes parts, telle une pieuvre gigantesque [...] je ne sais si je lui ai échappé entièrement, si l'œuvre que je servais ne l'a pas à son tour servie d'une façon ou d'une autre»³⁵.

En fait, les dimensions politiques et sociales sont liées en permanence, ne serait-ce qu'en raison des événements. Jacques L. (né en 1932) entre à l'association en décembre 1959. Auparavant, il a été instituteur, étudié les sciences politiques à Bordeaux puis intégré l'école des officiers en Algérie, avant de servir comme sous-lieutenant du bureau départemental de la jeunesse et au cabinet de Massu. Commence alors «la période la plus intense de ma vie», dit-il aujourd'hui, avec «vraiment le sentiment de servir à quelque chose»³⁶. Il est vrai qu'il arrive à l'association au moment où Suzanne Massu doit quitter Alger, le général ayant été rappelé à Paris en janvier 1960 (ce qui constitue une des causes de la «semaine des barricades»). Selon des protagonistes, elle aurait compris très vite que le projet d'une Algérie française était définitivement dépassé, et elle aurait influencé le général pour qu'il prenne ses distances envers les jusqu'au-boutistes³⁷. Néanmoins il n'est pas question pour le couple d'abandonner les enfants du Centre de jeunesse : à partir de janvier 1960, c'est de métropole que la présidente de l'AFJ continue à agir. Au-delà de l'évolution de la politique gaullienne en Algérie entre 1958 et 1960 (de l'Algérie française à l'autodétermination), l'association poursuit ses activités.

Parcours d'enfants

Qui sont les enfants accueillis au Centre de jeunesse ?

Mohamed est né en 1942. Il va à l'école française en Kabylie mais après le décès de sa mère sa situation est difficile dans une région très troublée. La nuit, des maquisards du FLN viennent le chercher pour couper les routes, le jour, des soldats français l'enrôlent pour les réparer. Il part avec son père pour Alger, mais celui-ci disparaît. Livré à lui-même, il trouve refuge dans une usine qui fabrique des pâtes et en devient en quelque sorte la mascotte. Il fait quelques courses, dort à côté de la chaudière, on l'appelle Frédéric : «Je ne réalisais pas ma misère, pour moi j'étais heureux». Ensuite, il devient manœuvre maçon. Son grand-père lui amène son petit frère Mokrane (né en 1948) car la

35. CDHA, fonds Sangline, comptes rendus des réunions des 3 juin et 14 novembre 1958 ; témoignage de Guy-Marc Sangline, 22 juin 2016, Cabriès (13) ; G.-M. SANGLINE, «Mes enfants...», doc. cit., p. 57.

36. Témoignage de Jacques L., 6 juin 2016, Arcachon (33).

37. Témoignage de Marc Désaphy, 7 juin 2016, Gelos (64).

vie en Kabylie est trop dangereuse. La nuit ils dorment dans des bains maures où il s'agit d'éviter au maximum la promiscuité avec les adultes : le plus petit dort contre le mur, puis Mohamed, puis un autre ami de leur village – pour se protéger. En janvier 1958, ils sont récupérés au cours d'une des premières maraudes de nuit du docteur Sangline. Mohamed pense tout d'abord que ces soldats vont les tuer, il pense à s'échapper mais il y a son petit frère... Ils sont tous les deux emmenés au Centre de jeunesse. Vu son âge (seize ans), Mohamed travaille pendant la journée, a une chambre indépendante mais va manger au centre où il paie une pension. Plus tard, il s'installe à la cité ouvrière de Maison Carrée. Mokrane, quant à lui, reste au centre : « l'infirmière nous prenait pour ses enfants », se souvient-il. Puis il intègre le nouveau centre de l'AFJ installé à Chéragas pour recevoir les plus jeunes pensionnaires. Il est scolarisé dans une école publique extérieure laïque, avec une heure d'arabe par semaine³⁸.

Djemoui, né en 1944, est un enfant touareg originaire du Sud et venu à Alger avec sa mère. À douze ans, il est au marché dès cinq heures du matin, monte les étals, porte les courses, ramasse des légumes pour nourrir la famille. C'est lui qui veut venir au Centre, surtout pour aller à l'école. Malgré la réticence de sa mère – et d'une partie de la population de la Casbah – face à ce centre tenu par des Français et des militaires, il y entre en 1957. Il apprend à lire et écrire, puis la menuiserie avec des appelés et chez deux artisans pieds-noirs. Il se plaît bien au centre car il s'y sent en sécurité, même si la discipline est stricte : le docteur avait un scoubidou, « quand ça n'allait pas, ça valsait ». Il fait entrer son petit frère à Chéragas³⁹.

Ahmed, né en 1944, est un des enfants d'une famille d'exploitants agricoles qui possède de la terre – et un tracteur – à Souma, des biens à Alger et à Boufarik. En mars 1959, une tentative de rançonnement par l'ALN se termine par l'assassinat de toute la famille sous les yeux d'Ahmed qui réussit à s'enfuir. Il est recueilli par des harkis et des militaires français pendant plusieurs mois. En septembre 1959, il arrive à « l'école du général Massu », très traumatisé. Il se souvient d'un très bon contact avec Suzanne Massu, de la disparition de son portefeuille avec 1 500 francs – jamais retrouvés –, des camions de l'armée qui les emmenaient à la plage, au stade : « On était en vase clos, tout était très organisé »⁴⁰.

Moussa, né en 1945, fuit à treize ans l'exploitation agricole familiale, non sans emporter le livret de famille. Il travaille à Alger dans un restaurant. Un jour il demande à un tirailleur sénégalais qui garde l'entrée du Centre de jeunesse s'il peut entrer ; le Dr Sangline l'accepte comme pensionnaire. Consultés, ses parents sont d'accord. Il se souvient de Suzanne Massu déguisée en père Noël et distribuant oranges et chocolatinnes aux enfants du centre ; elle l'appelait :

38. Témoignages de Frédéric F., 22 juillet 2015 et 6 juin 2016, Pau (64) et de Michel F., 19 avril 2016, Boufféré (85).

39. Témoignage de Djemoui D., 22 juillet 2015 et 7 juin 2016, Pau (64).

40. Témoignage de Francis R., 22 juillet 2015 et 7 juin 2016, Pau (64).

« mon petit animateur », car c'est lui qui faisait chanter l'assistance, notamment la chanson du centre écrite par Guy-Marc Sangline : « Centre de jeunesse sans tourner la tête – Droit sur l'avenir fixe ton regard – Au feu du soir où l'âme se repose – Mais quand l'effort comme un fardeau s'impose – pour le porter sourit sans peur »⁴¹.

Salah, né en 1947, vit en Kabylie, sans parents, tous les deux étant décédés. En 1958, il est recueilli par l'armée et reste un an et demi à vivre en garnison. Surnommé Pipo par les soldats, avec sur le dos une tenue militaire à sa taille, il est un peu la mascotte du régiment. Une assistante sociale le confie au Centre de jeunesse en février 1960⁴².

Abdelhamid, né en 1948, a une enfance heureuse jusqu'au remariage de sa mère avec un homme qui ne veut pas de lui. Après avoir connu plusieurs situations instables, il erre dans les rues d'Alger puis est amené au centre en octobre 1961. Son rapport à l'autorité est difficile et sa scolarité laborieuse, comme celle de la plupart des pensionnaires du centre⁴³.

Les parcours sont très divers, certains enfants sont orphelins ou sans famille, d'autres en rupture familiale ou délaissés, ils viennent de la Casbah, de Kabylie, du bled, ils font preuve d'une grande méfiance initiale vis-à-vis du centre ou au contraire y viennent dans une démarche volontaire, certains amenés par d'autres enfants ou par des adultes. Mais tous se retrouvent dans le même creuset de l'AFJ dont le but est de les éduquer, de leur donner un avenir, de changer leur vie. Le Centre de jeunesse est un internat complet habilité par l'Assistance publique. Le juge Tonneau y envoie également des enfants « en position d'observation », d'autres enfants y sont placés par la direction des Affaires sanitaires et sociales (DASS) comme pupilles, ce qui permet une prise en charge par les deniers publics. L'AFJ est donc habilitée pour assurer une mission de service public délégué par l'État. Le centre est doté d'une école primaire et de trois ateliers de préformation professionnelle (fer, bois, cuir).

Enjeux forts autour des yaouleds

L'activité du centre s'inscrit clairement dans le renforcement de l'action sociale et psychologique de l'armée à partir de 1957, notamment par l'intermédiaire des SAS (sections administratives spécialisées) et des SAU (sections administratives urbaines). La formation professionnelle des jeunes est un enjeu décisif, tout comme l'encadrement par le sport, le travail et les loisirs. Il s'agit de ne pas laisser le FLN attirer des adolescents désœuvrés. Selon Christelle Taraud, les *yaouleds* d'Alger participent à la lutte anticoloniale contre l'armée française

41. Témoignage de Moussa A.-C., 28 novembre 2016, Pau, et 19 décembre 2016.

42. Témoignage de Luc A., 22 juillet 2015, Gelos (64) ; « Pipo, l'enfant adopté par les Rapaces », *La Dépêche*, 6 octobre 2005 ; « Pipo chez les Verts. Une belle histoire », *Bulletin de l'Amicale des anciens du 1^{er} RCP*, 2005.

43. D. BELAFEKIR, *Guerre d'Algérie... , op. cit.* et témoignage, 3 mai 2016, Colombes (92).

notamment en portant des messages du FLN, comme l'illustre le film *La bataille d'Alger* avec Petit Omar qui subit une véritable « mue du *yaouled* au contact d'un idéal patriotique »⁴⁴. Pour Guy Vattier, qui a fait un stage d'éducateur au centre d'observation de Tlemcen qui prenait en charge des enfants de moins de quinze ans impliqués dans les actions de l'ALN, cette dimension ne pouvait pas être absente des motivations de l'AFJ et de ses cadres.

Effectivement, l'un des pensionnaires, Mouloud, enfant de la Casbah, arrive au centre à treize ans et demi, menotté, entre deux gendarmes, après avoir été retiré d'un camp de prisonniers de Kabylie. Son frère aîné, engagé dans l'ALN, a été tué les armes à la main. Mouloud quant à lui est l'un des porteurs de messages de Yacef Saâdi. Au Centre, il crache par terre chaque fois qu'il croise le capitaine Sangline en uniforme. Selon Jacques L., les enfants accueillis sont bien politisés, pro-Algérie algérienne, certains pro-FLN. Un discours de neutralité leur est tenu, s'appuyant sur la nécessité sociale de leur prise en charge. L'encadrement est exigeant sur la discipline, la politesse, la franchise. La religion est respectée : les jeunes peuvent prier, faire le ramadan mais ne doivent pas l'imposer aux autres⁴⁵.

Djemoui D. est sûr que des grands – dont il faisait partie – avaient des idées politiques pro-Algérie algérienne mais qu'il n'y a pas eu de passage à l'acte. Selon Daniel Belafekir, les enfants du centre, habillés de vestes bleues – style enfants de troupe – sont considérés comme des traîtres ou des mouchards par les autres enfants lors des sorties et essuient des insultes, des crachats, des jets de pierres⁴⁶. Les plus politisés, pro-FLN, acceptaient mal de se faire appeler « enfants de Massu » selon Jacques L. Francis R., pro-Algérie française, se rappelle qu'avec leurs tenues les pensionnaires pouvaient passer les barrages de l'armée et que l'un d'eux, pendant une permission, avait porté des mines pour le FLN. Mohamed est pour une Algérie indépendante; arrivé au centre, il laisse couler les robinets pensant faire du sabotage. Des tensions existent entre certains pensionnaires, car « il y avait de tout dans ce centre »; « il n'y avait pas que des moutons »⁴⁷.

Selon Germaine Tillion, pendant la bataille d'Alger, « à partir de mai 1957, les enfants musulmans manifestaient ouvertement leur joie, dans la rue, au passage d'une ambulance ». Répondant à la question « Vous êtes invisible, que faites-vous ? », la majorité des 32 élèves d'une classe, garçons de dix à quatorze ans, manifestent massivement leur envie de prendre les armes et de tuer des militaires français⁴⁸. C'est une tout autre vision de l'engagement de ces enfants

44. C. TARAUD, « Les *yaouleds*... », art. cit., p. 71. *La bataille d'Alger*, film de Gillo Pontecorvo, 1966, interdit en France à sa sortie. Sur l'engagement des *yaouleds* marocains : Bruno DE ROTALIER, « Les *yaouleds* (enfants des rues) de Casablanca et leur participation aux émeutes de décembre 1952 », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 4, 2002, p. 207-222.

45. Témoignage de Guy-Marc Sangline; Témoignage de Jacques L.

46. D. BELAFEKIR, *Guerre d'Algérie...*, op. cit., et témoignage.

47. Témoignage de Guy-Marc Sangline.

48. G. TILLION, *Combats de guerre et de paix*, Paris, Seuil, 2007, p. 548 et 651-659.

que reflète l'épisode de «la motion des *yaouleds*» présentée à Jacques Soustelle le 24 mai 1958 dans le contexte de l'exaltation de la «fraternisation». Le texte a été rédigé par G.-M. Sangline, recopié par un enfant et signé par une cinquantaine d'entre eux. Après avoir rendu hommage à leurs bienfaiteurs, les *yaouleds* affirment : «Nous voulons être de bons Français dans une Algérie qui, au milieu de la joie, n'oublie pas ses misères»⁴⁹. Si le Dr Sangline ne fait pas de politique, cela y ressemble fort.

Hormis le Centre de jeunesse de la rue Koechlin et celui de Chéragas, l'AFJ gère également, avec l'armée et une SAU, deux Foyers de jeunesse à Bab El Oued. Le premier ouvre en février 1958 dans une ancienne droguerie désaffectée. Conçu pour 36 jeunes de moins de seize ans et ouvert de sept heures du soir à sept heures du matin, il propose un hébergement de nuit, les «activités» des *yaouleds* restant libres pendant la journée. L'objectif affiché est de les «apprivoiser» petit à petit. Les photographies du foyer prises par l'armée montrent une grande salle avec des lits et une grande table, la distribution du repas pour une quarantaine d'enfants de six à treize ans dans des quarts et des gamelles de l'armée, un confort spartiate mais sécurisant⁵⁰. Le foyer permet d'opérer un triage des enfants et de les orienter, s'ils le veulent, vers l'internat du Centre de jeunesse ou une autre forme de prise en charge.

Selon ses promoteurs, le foyer fait la preuve que les 300 à 500 *yaouleds* en état de vagabondage «qui ne peuvent gouverner seuls leur existence [...] peuvent être progressivement repris en main et recasés». En effet, «le jeune arabe est impulsif et manque d'auto-frein. Son travail et son placement nécessitent d'être attentivement, constamment suivis avec patience et fermeté», mais «soumis à une discipline rudoyante et affectueuse, le jeune arabe s'y plie volontiers». Certes les frais engagés sont importants (200 francs par jour et par enfant), mais bien moins élevés que les dégâts dus à l'alcoolisme ou à la rébellion⁵¹. Un bilan établi en juillet 1959 fait état de 324 jeunes accueillis depuis l'ouverture. Si 120 d'entre eux ont disparu, 204 ont été réorientés ou placés. Il est constaté que

«les exploiters, patrons de petits métiers divers, ont perdu leur clientèle juvénile [...] les expéditions nocturnes dans les bains maures de la Casbah, dans les ruines, ont continué et il devient de plus en plus rare d'y trouver des enfants vagabonds, à la suite des nombreux avertissements donnés»⁵².

De 1957 à 1962, les différents établissements de l'AFJ accueillent plus de 800 enfants, sans compter les séances de cinéma du jeudi qui en attirent ponctuellement d'autres encore. L'action de l'association est donc efficace, mais

49. CDHA, fonds Sangline. Motion des *yaouleds*.

50. Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD, Fort d'Ivry), ALG 58-124, reportage photos du 12 mars 1958, 27 photographies noir et blanc.

51. CDHA, fonds Sangline, rapport du 3 juin 1958, compte rendu, sans date, et notes du 14 novembre 1958.

52. AJIR, CA et AG AFJ, 11 juillet 1959.

le soutien des militaires dont elle bénéficie pose la question du rôle social de l'armée et des motivations de l'encadrement.

Andrée Dore-Audibert souligne « l'ambiguïté permanente de l'action sociale en temps de guerre [...] ambiguïté également du rôle joué par Mme Massu [et] ambiguïté d'un travail social animé par des non-professionnels »⁵³. Roland Barthes, qui n'évoque que les actions en faveur des femmes, assène :

« le Général et la Générale, par une saine division des fonctions, peuvent prendre en charge les aspects complémentaires du problème algérien : en tant qu'homme, le Général fait la guerre, il réduit le fellagha ; en tant que femme, la Générale reconstruit, rallie les populations féminines en les faisant tricoter »⁵⁴.

Le Dr Sangline, qui se présente comme catholique, évoque les réserves de l'abbé Jean Scotto (1913-1993), curé de Bab El Oued et l'un des libéraux chrétiens progressistes opposés à l'Algérie française⁵⁵. Les pères blancs et des responsables du scoutisme d'Alger manifestent également leurs réticences face à l'étiquette « Massu » qui colle à l'AFJ. Un jeune vicaire de la Mission catholique de France assène au capitaine Sangline : « Après tout vous n'êtes qu'un militaire, vous êtes payé par l'armée pour faire le boulot de l'armée. On ne s'occupe pas de gosses quand on continue à tuer leurs parents derrière leur dos »⁵⁶. Ce qui est paraphrasé par les acteurs d'*Alger Républicain* quand ils évoquent les Massu :

« les méchantes langues pourront dire que le couple se répartit judicieusement le travail : au général le soin de fournir des orphelins en faisant disparaître les parents à coups de ratissages et de "corvées de bois" et à sa charitable épouse celui de les recueillir. Ainsi gagnent-ils l'un et l'autre leur part de gloire et de paradis »⁵⁷.

Jacques L. identifie bien une « ambivalence ». Il décrit une Suzanne Massu « très tournée vers les autres », « une femme de cœur, ayant une éthique et une spiritualité » ; mais elle est aussi mariée à un général, lui-même personnalité complexe, qui fait la guerre, est médiatisé, est dénoncé comme couvrant la torture, est catholique – et se présente comme tel – et soutient les œuvres sociales de son épouse. Pour Jacques L., le Centre de jeunesse, dépendant de l'armée, était bien à visée sociale. En tant qu'ancien directeur et ancien officier, il ne veut pas y voir d'enjeu militaire ou politique mais seulement une nécessité sociale, celle de prendre en charge « des enfants de demi-droit français, mais pas de seconde zone ». Ses motivations personnelles politico-philosophiques le poussent vers « une Algérie française équilibrée » dans la perspective d'une évolution positive et non pas pour perpétuer l'ordre établi. La guerre ayant été

53. A. DORE-AUDIBERT, *Des Françaises d'Algérie...*, op. cit., p. 74.

54. R. BARTHES, « Tricots... », art. cit.

55. Il sera évêque de Constantine et d'Hippone de 1970 à 1983 : Jean SCOTTO (souvenirs recueillis par Charles Ehlinger), *Curé pied-noir, évêque algérien*, Paris, Desclée de Brouwer, 1991. Il oriente G.-M. Sangline, qui lui propose ses services, vers le Centre de jeunesse de Suzanne Massu dont il dit : « C'est gentil, c'est plein de bonne volonté ».

56. G.-M. SANGLINE, « Mes enfants... », doc. cit., p. 70-71.

57. B. KHALFA, H. ALLEG, A. BENZINE, *La grande aventure...*, op. cit., p. 20.

gagnée militairement, il estime qu'il y avait la possibilité de faire autrement que ce qui s'est passé⁵⁸.

ÉDUIQUER DES JEUNES ET FORMER DES CITOYENS EN BÉARN

La translation en métropole des enfants et de l'association

L'AFJ organise pour ses pensionnaires des colonies de vacances dans le sud-ouest de la France. Cette forme de découverte de la métropole, qui permet aux enfants musulmans d'Algérie de vivre une expérience unique, est alors très répandue, notamment dans le cadre des jumelages entre départements français et arrondissements d'Algérie⁵⁹. Ainsi, en 1958 et 1959, avec le concours de l'armée, l'association envoie en colonie une centaine d'enfants à Pau (caserne Bernadotte), puis en 1960 et 1961 à Moumour à côté d'Oloron-Sainte-Marie, également dans les Basses-Pyrénées (devenues Pyrénées-Atlantiques en 1969). Pour soutenir cette entreprise, un Comité palois pour l'enfance algérienne est créé en 1958 par Louis Sallenave, maire de Pau de 1947 à 1971⁶⁰. «L'âme» de ce comité est le docteur Simian qui est d'origine kabyle⁶¹. L'association, qui rassemble des Palois de toutes sensibilités, organise avec les curés de la ville l'accueil des enfants dans des familles lors des fins de semaine. Pour Michel F., le but de ces colonies était sûrement de découvrir la France, d'apprendre le français, de s'habituer à la vie française. Une dizaine de familles le réclamaient car il était l'un des plus petits. Selon lui c'étaient des familles des classes moyennes, comme la famille A. qu'il choisit : «parrain A. était assureur, marraine à la maison». Djemoui D. est accueilli par une famille qui tient un bar et est pro-Algérie française, lui est pro-FLN, ce qui n'empêche pas des relations de confiance et d'amitié avec les deux fils de la famille. Les comptes rendus de ces colonies, qui se terminent inmanquablement par un méchoui⁶², insistent tous sur les excellentes relations entre les enfants et la population locale.

Les événements de l'année 1961 en Algérie (référendum sur l'autodétermination en janvier, putsch des généraux en avril, début du retrait des troupes françaises en juillet) font beaucoup réfléchir les responsables de l'AFJ car le projet d'une Algérie française est définitivement caduc. Jacques L., qui devient directeur général en mai 1961 à la suite du départ du capitaine Sangline, se souvient d'une année très difficile, la sécurité physique des enfants devenant la priorité absolue. Les déplacements sont interdits sauf ceux des apprentis pour aller chez leurs patrons, balisés et «sécurisés» en faisant passer des messages à l'OAS et au FLN. Mais cela n'empêche pas des bavures : n'ayant prévenu

58. Témoignage de Jacques L.

59. Y. DENÉCHÈRE, «Politique et humanitaire...», art. cit.

60. Louis SALLENAVE, *Souvenirs d'un maire de Béarn*, Pau, Marrinpouey, 1973. Aucune mention de l'association, ni des colonies, mais un passage sur l'accueil de rapatriés d'Algérie.

61. AJIR, CA AFJ, 28 octobre 1965.

62. INA, «Madame Massu à Pau», 1958, 2 min.

personne de leur sortie, un moniteur et un enfant sont tués par l'OAS à un poste à essence ; un moniteur est enlevé par le FLN et ne réapparaîtra jamais. Même si de part et d'autre existe une certaine reconnaissance du travail fait par l'association, celle-ci se retrouve au centre des affrontements et sa situation devient intenable.

En septembre 1961, une décision grave est prise : « loin de l'incendie de leur Algérie, les plus petits, après la colonie de vacances de Moumour, ne sont pas repartis. Tout leur a été ainsi épargné », écrit Suzanne Massu. Ces enfants restent donc en métropole « dans l'illusion de vacances prolongées plutôt que l'exil »⁶³. Mais il y a aussi des plus grands, Michel F. se souvient qu'ils avaient le choix entre rester ou retourner en Algérie. Un de ses copains repart car sa mère l'attend à Alger. La séparation est déchirante entre les enfants dont certains vivent depuis plusieurs années ensemble. Selon Moussa A.-C., il y avait beaucoup de pleurs et de cris. Dans les mois qui suivent, le groupe d'Alger et celui de Moumour s'échangent des cassettes de chants qu'ils enregistrent les uns pour les autres, afin de maintenir un lien. L'installation en Béarn est laborieuse malgré la mobilisation du comité palois. En décembre 1961, l'AFJ prend en charge 212 enfants dans ses différents centres : 35 à Moumour et 177 à Alger. Le conseil d'administration décide « qu'en cas d'événements graves, il faudra prévoir le repli du maximum d'enfants et de cadres. Le regroupement dans le Sud-Ouest, à Moumour même ou dans la région, est la solution la plus souhaitable »⁶⁴. Cette décision peut être rapprochée de celle de la Fédération des œuvres de l'enfance française en Indochine (FOEFI) qui, à la fin de la guerre d'Indochine, a emmené en métropole des enfants métis, les a éduqués ensemble, afin qu'ils incarnent l'œuvre accomplie par la France en Indochine et qu'ils constituent un trait d'union entre les deux pays, au-delà de la colonisation⁶⁵.

À Alger, après le cessez-le-feu du 19 mars 1962, Jacques L. organise en avril le transfert en Béarn des enfants avec l'accord du juge Tonneau. Il demande l'avis de leurs parents, en évoquant un fonctionnement en métropole identique à celui d'Alger. Ceux qui acceptent doivent signer une décharge. Selon lui, peu refusent car « ils avaient confiance »⁶⁶. En réalité, sur les 177 enfants, « 66 ont été rapatriés, 110 ont été remis à leurs familles, un a été tué par l'OAS »⁶⁷. Lorsqu'on lui demande s'il veut partir pour la France, Djemoui D. quitte le centre et ne revient pas, car il souhaite l'indépendance de l'Algérie et vivre dans son pays. Moussa A.-C. et d'autres sont emmenés sans qu'on les prévienne à l'avance, sans explication, sans pouvoir emporter toutes leurs affaires, sans

63. AJIR, CA AFJ, 25 novembre 1962, déclaration de Suzanne Massu.

64. AJIR, CA AFJ, 7 décembre 1961.

65. Y. DENÉCHÈRE, « Les "rapatriements" en France des enfants eurasiens de l'ex-Indochine », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 14, 2012, p. 123-141 ; ID., « Fin d'empire colonial, prise en charge de l'enfance et fabrique de citoyens français. Indochine, Algérie, France (1947-1980) », colloque international « Question sociale et citoyenneté », septembre 2016, Montréal (actes à paraître).

66. Témoignage de Jacques L.

67. AJIR, CA AFJ, rapport moral du 7 décembre 1961 au 16 novembre 1962.

revoir leurs parents et en se demandant si ceux-ci sont bien au courant. Daniel Belafekir, qui fait partie de ce convoi, écrit :

« Nous n'étions pas obligés d'accepter cette proposition, mais les responsables nous ont tellement incités, tout en nous expliquant que c'était provisoire [...]. Le jour de notre départ, pour rejoindre le port discrètement, nous dûmes traverser la ville dans des camions militaires bâchés pour ne pas éveiller la curiosité des Algérois. Il est évident que cette manœuvre ressemblait plus à un enlèvement qu'à des enfants partant en vacances »⁶⁸.

Les responsables de l'association assument ce transfert en métropole, qu'ils considèrent comme un sauvetage. Ils en sont fiers et vouent une grande reconnaissance au comité palois qui assura leur accueil⁶⁹. En 1971, Suzanne Massu se souvient : « Quand j'ai vu que ça commençait à brûler pas mal en Algérie, les gosses, je les ai gardés, les plus vulnérables » et « un peu avant l'indépendance, j'ai ramené tous ceux que j'ai pu ramener »⁷⁰.

Des orientations politiques nouvelles

L'installation en Béarn marque un tournant dans le projet de l'AFJ. Daniel Belafekir a le sentiment que l'encadrement veut les insérer dans la société française, « voire nous franciser, et pourquoi pas nous convertir à la religion catholique ». Le premier film visionné à l'arrivée n'est-il pas *Le roi des rois*⁷¹ ? Il se pose beaucoup de questions « sur [s]a présence en France, sur [s]on avenir, sur l'éloignement de [s]a famille ». Il est « strictement interdit de parler arabe », sinon c'est le cachot. Il est également interdit de parler de l'Algérie. Les contacts avec les familles des enfants sont dans un premier temps rompus. Selon lui, « le but c'était de faire des citoyens français, exactement ça »⁷². Moussa A.-C. se souvient que le directeur incitait quelques-uns à aller à la messe avec lui le dimanche matin. Frédéric F. ressent une ambiance différente à Moumour : « ils ont voulu nous franciser : nous faire boire un peu de vin, ne pas parler arabe ». Son frère Michel lui aussi se rappelle qu'il ne fallait pas parler arabe mais seulement français et « être de bons Français », apprendre la culture, la façon de vivre, « ce qui passait par l'oubli de ce que vous étiez avant [...] c'est dommage, c'était politique ». Pour les cadres, il s'agissait seulement de favoriser « l'intégration en métropole »⁷³. Mais cet aller simple pour l'assimilation organisé par l'AFJ renforce nettement la propension biopolitique de la prise en charge des jeunes. On peut y voir une instrumentalisation des enfants dans

68. D. BELAFEKIR, *Guerre d'Algérie...*, op. cit., p. 47-48.

69. Un rapprochement peut être fait avec l'opération américaine *babylift* qui en 1975 convoya 2000 enfants vietnamiens vers les États-Unis : Y. DENÉCHÈRE, « *Babylift* (avril 1975) : une opération militaro-humanitaire américaine pour finir la guerre du Viêtnam », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 252, 2013, p. 131-143.

70. « Radioscopie », Suzanne Massu, 1971, doc. cit.

71. *Le roi des rois* (*King of Kings*) est un film de Nicholas Ray, réalisé en 1961, péplum retraçant la vie de Jésus de Nazareth (170 min.).

72. D. BELAFEKIR, *Guerre d'Algérie...*, op. cit., p. 47-53 et témoignage.

73. Témoignages de Marc Désaphy et de Jacques L.

une entreprise postcoloniale : les *yaouleds* deviennent les sujets d'un programme raisonné visant à faire d'eux des citoyens français et la preuve vivante qu'une autre voie était possible en Algérie⁷⁴.

Une autre question s'insère dans le projet de l'association en Béarn. Suzanne Massu rapporte :

« Je n'ai pas besoin de souligner devant vous combien douloureux est pour nous ce repli, comme il est douloureux, atrocement, à tant de nos compatriotes et amis, de toutes origines ethniques, de toutes confessions. Les mots ne sauraient exprimer notre peine profonde et notre déception »⁷⁵.

Elle fait bien évidemment référence aux pieds-noirs « rapatriés » et aux harkis. Pendant l'été 1962, Jacques L., qui considère l'abandon des supplétifs algériens de l'armée française comme « une forfaiture, un scandale, un crime », visite les camps de harkis – notamment le CARA (Centre d'accueil des rapatriés d'Algérie) de Bias en Lot-et-Garonne – dans lesquels s'entassaient des familles dans des conditions très difficiles. Il propose aux parents que leurs enfants soient pris en charge par l'AFJ⁷⁶. Ce sont ainsi cinquante nouveaux pensionnaires qui sont accueillis à la rentrée 1962. Ils constituent la deuxième « génération » des enfants dont s'occupe l'association. Les enfants de harkis considèrent généralement qu'ils ont eu de la chance de « sortir de Bias » et d'être pris en charge par l'association⁷⁷. En novembre 1962, après de multiples mouvements d'enfants (retours dans des familles de harkis, retours à Alger) – car « il est expressément convenu de ne pas garder les enfants réclamés par leurs parents » – l'association s'occupe de 136 enfants et adolescents, élèves ou apprentis, avec un encadrement de 36 personnes dont 22 rapatriés⁷⁸. Moussa A.-C. se souvient des enfants répartis en trois colonnes dans la cour du centre : ceux qui doivent rester à Moumour, ceux qui doivent repartir en Algérie et ceux qui ont le choix de faire l'un ou l'autre. Lui est dans le premier groupe, et c'est un drame car, pensant retourner à Alger, il avait acheté un petit cadeau pour sa mère.

Jacques L. quitte l'association en 1963, Marc Désaphy prend la relève. Ces responsables de l'association indiquent aujourd'hui qu'il s'agissait de « conduire ces jeunes jusqu'à la majorité et puis après on ne savait pas ce qu'on allait faire, on allait se dissoudre ». Tony L. (né en 1942) entre au centre comme éducateur stagiaire en 1963, après son service militaire dans les paras, et s'occupe de ces jeunes venus d'Algérie. L'équipe a bien conscience de leur passé, mais il n'y a pas de prise en charge spécifique de ces enfants. Il se souvient des méthodes brutales d'un directeur venu d'Alger qui « abusait de l'usage du mitard et des

74. Roberto CICCARELLI, « Citoyenneté », in Renata BANDIMARTE *et alii* (éd.), *Lexique...*, *op. cit.*, p. 83-88 ; Anna SIMONE, « Migrations », *ibidem*, p. 202-206.

75. AJIR, CA AFJ, 25 novembre 1962.

76. Témoignage de Jacques L.

77. Témoignages d'Alain F., Youssef M. et Idir S., 22 juillet 2015 et 28 novembre 2016, Pau.

78. AJIR, CA AFJ, rapport moral du 7 décembre 1961 au 16 novembre 1962.

gifies»⁷⁹. Les témoins ont des souvenirs et des appréciations très divers sur les attitudes de l'encadrement des centres dont les deux tiers sont des rapatriés et vivent mal cette situation. Tel directeur de centre est considéré par l'un des anciens pensionnaires comme violent et raciste, un autre estime qu'il a trop poussé la francisation des jeunes, un troisième le considère presque comme un père et lui est très reconnaissant d'avoir fait de lui un homme. Daniel Belafekir estime que certaines punitions ou vexations n'étaient pas connues de Suzanne Massu et que, quelques jours avant ses venues, l'encadrement était soudainement plus aimable⁸⁰.

Les enfants et adolescents sont hébergés dans trois centres, et d'abord à Moumour où le «château» Planterose est acheté en 1964 et devient le «premier centre permanent de l'Association jeunesse repliée en France» pour l'enseignement technique et professionnel. À Gelos, une villa est achetée en 1964 et à côté est construit un bâtiment inauguré en 1967 en tant que foyer de jeunes. À Montaut, le domaine Saint-Georges est acheté en 1963 mais le projet d'aménagement (300 000 francs) se transforme en un gros projet de construction nouvelle (5 millions) dont les bâtiments sont inaugurés également en 1967⁸¹. Suzanne Massu résume : «En ce qui concerne nos trois centres, l'accouchement s'est bien passé [...]. Il s'agit pour nous maintenant d'élever les enfants». C'est une autre œuvre qui commence, car en échange des financements publics (ministères des Rapatriés, de la Justice et de l'Éducation nationale), l'association est habilitée et s'engage à accueillir des enfants placés. Ceux-ci constituent le troisième groupe d'enfants pris en charge par l'association après les *yaouleds* d'Alger et les fils de harkis. Les relations entre les trois groupes sont ténues, en raison des différences d'âge et de parcours de vie ; leurs rapports à Suzanne Massu sont également d'une intensité qui va s'amenuisant. À la fin de 1967, 240 enfants sont pris en charge par l'AFJ⁸².

Ce tournant implique bien sûr une professionnalisation. Après sa formation d'éducateur spécialisé, Tony L. devient en 1966 chef de service à Gelos, directeur adjoint à Montaut, puis directeur à Moumour. Yvan F., éducateur spécialisé, arrive la même année en tant que directeur de Gelos. Il identifie bien un changement majeur à la rentrée 1967, quand arrivent les enfants placés par la DDASS ou sur décision de justice⁸³. Les enfants de harkis s'interrogent encore aujourd'hui sur le fait d'avoir été mélangés avec les enfants placés⁸⁴. Michel H. (né en 1957) n'a aucune mémoire de l'Algérie, il vit avec sa famille au camp pour harkis de Bias à partir de 1964. Il entre au centre d'apprentissage de Montaut en 1968 à onze ans ; aujourd'hui il estime qu'il aurait pu être

79. Témoignage de Tony L., 7 juin 2016, Pau (64).

80. D. BELAFEKIR, *Guerre d'Algérie...*, op. cit., p. 52.

81. Témoignage de Marc Désaphy.

82. AJIR, CA AFJ, 10 novembre 1967.

83. Témoignage d'Yvan F., 28 novembre et 13 décembre 2016.

84. Témoignages d'Alain F., Youssef M. et Idir S., 22 juillet 2015 et 28 novembre 2016, Pau.

orienté vers un autre établissement. Il a le souvenir « d'avoir quitté un camp pour un autre, plus vert, moins grillagé [...] avec les trois-quarts des autres garçons placés, avec des plaies ouvertes ». Il remarque qu'il y a peu de « petits gris ». Il obtient son certificat d'études puis un CAP de soudeur, car il veut partir loin, dans le pétrole⁸⁵.

En 1969, le juge président du tribunal pour enfants de Pau remercie, au nom de tous ses collègues du Sud-Ouest, « les éducateurs et les directeurs pour le travail qu'ils accomplissent dans les trois centres de l'association et de l'aide qu'ils apportent ainsi à l'éducation surveillée ». Et de conclure à l'attention de Suzanne Massu : « Vous avez, Madame la Présidente, une œuvre admirable qui rend des services exceptionnels »⁸⁶. Cette œuvre n'a plus grand-chose à voir avec l'association d'Alger ; d'ailleurs, les anciens ne sont plus là et les enfants qui y entrent alors n'ont pas connaissance du passé de l'AFJ.

«Faire des Français», des citoyens comme les autres

Les enfants recueillis à Alger par l'AFJ grandissent donc en Béarn. Daniel Belafekir rapporte l'étonnement et la méfiance de la part de la population locale regardant les jeunes traverser les villages en file indienne. Il se fait des copains et est accueilli dans leurs familles. Pour lui, les plus racistes étaient les enfants de paysans aisés, pas ceux d'ouvriers. Mokrane commence son apprentissage en plomberie-chauffage en 1962 (à quatorze ans) au CFA d'Oloron et chez un artisan qui l'emmène faire du ski le week-end. Il pratique le judo et ne rencontre pas de racisme, ni d'hostilité. Il quitte le centre de Moumour à vingt ans, pour aller travailler à Paris. Pipo apprend la boulangerie et quitte le centre en 1967, lui aussi à vingt ans. Moussa est placé en apprentissage dans une entreprise d'horticulture même s'il aurait préféré continuer l'école. Tous les apprentis déposent leur paie auprès du directeur du centre qui la place à la banque. Le plus âgé, Frédéric, trouve un travail à Oloron et dort au centre de Moumour où il paie sa pension jusqu'à son départ au service militaire en 1964. Dans des fêtes de village, il y a parfois un peu d'hostilité à cause des filles, l'alcool aidant. Mais les conscrits locaux et ceux du centre organisent des fêtes ensemble. Avant qu'ils aillent au cinéma le dimanche, en donnant aux apprentis l'argent nécessaire prélevé sur leur compte, le directeur du centre leur répète toujours les mêmes consignes : soyez polis, ne parlez pas arabe entre vous, pas de bagarre. Djemoui a un parcours différent. Resté dans l'Algérie indépendante, mais n'y trouvant pas de travail, il demande en 1963 à la famille paloise qu'il connaît s'il peut venir. Arrivé le 15 août, il est au travail chez un artisan menuisier dès le 25. À son arrivée les relations sont difficiles avec les anciens du centre de la rue Koechlin et l'AFJ. Il habite deux ans chez sa famille d'accueil.

85. Témoignage de Michel H., 3 mai 2016, Paris.

86. AJIR, CA AFJ, 14 juin 1969.

En 1969, face à de problématiques sorties de prise en charge de certains pensionnaires, l'association envisage la création d'un service de sortie à l'essai, pour faciliter intégration des jeunes « trop habitués à l'internat », qui vivent mal un passage dans la vie active sans transition⁸⁷. En effet, après plusieurs années d'accueil dans les centres de l'association, un lien fort s'est créé, sans doute aussi une certaine dépendance qui explique cette difficulté à couper le cordon. Certains anciens viennent même passer leurs vacances dans les centres. D'autres sont plus indépendants. Moussa A.-C. largue les amarres plus tôt, à dix-huit ans. Lorsque le directeur lui dit un jour, comme il le faisait parfois, que s'il n'est pas content il peut partir, il le prend au mot. Ayant passé son permis de conduire en cachette et ayant une voiture, il part motorisé – à la surprise générale.

En tant que personnes nées avant le 1^{er} janvier 1963 donc relevant du statut civil de droit local au moment de l'indépendance de l'Algérie (3 juillet 1962) et résidant en France, les jeunes ont à faire un choix décisif : retourner en Algérie avec la nationalité algérienne ou continuer à vivre en France après avoir obtenu la nationalité française. La loi stipule qu'une déclaration de reconnaissance de la nationalité française doit être souscrite auprès des autorités avant le 22 mars 1967⁸⁸. Tous racontent une entrevue dans le bureau du directeur et une prise de décision évidente. L'intégration de ces jeunes dans la société française passe également par un certain effacement de leurs origines et de leur identité. Le changement de prénom est présenté par les cadres de l'AFJ comme une nécessité. Abdelhamid accepte Daniel sur sa carte d'identité, mais refuse de changer de nom⁸⁹. À vingt-trois ans, Ahmed choisit Francis, pour « se noyer » dans la population. Mokrane devient Michel en 1966 ; selon lui, « presque tout le monde a changé de prénom, volontairement ». Quand il renouvelle sa carte d'identité, trouvant son prénom un peu discriminant, Mohamed (Frédéric) devient Marcel. Bien qu'incité à changer de prénom en prenant la nationalité française, Moussa refuse, « par instinct, parce que c'était le prénom donné par papa et maman, un souvenir d'eux ». Pour le garder, il se déclare même prêt à ne pas devenir Français. Djemoui, qui n'est pas dans le centre mais vit indépendamment à Pau depuis son arrivée, n'a jamais envisagé de changer de prénom. D'ailleurs, il estime que les cadres de l'association « ont fait beaucoup de dégâts de ce côté-là », c'est-à-dire qu'ils n'ont pas respecté l'identité des jeunes. Il pense qu'un directeur de centre les a poussés à la francisation et les a détournés de lui, qui au contraire reste très attaché à sa langue, à sa culture et à sa religion.

La mission de l'association, ou du moins de sa présidente, ne s'arrête pas avec la sortie des centres. Suivons Suzanne Massu : « J'ai d'autre part suivi de près ceux qui sont partis au service militaire. Vous savez que c'est là l'étape suivante

87. AJIR, CA AFJ, 28 novembre 1969.

88. Simone MASSICOT, « Effets sur la nationalité française de l'accession à l'indépendance de territoires ayant été sous la souveraineté française », *Population*, 41-3, 1986, p. 533-546.

89. D. BELAFEKIR, *Guerre d'Algérie... op. cit.*, p. 39-41 et témoignage.

qu'ils cherchent toujours à vivre le plus près de moi»⁹⁰. Ahmed refusait le service militaire, se considérant comme orphelin de guerre il estimait pouvoir en être dispensé, mais elle lui conseille de le faire. Daniel lui demande si elle peut le faire muter plus près de Pau, elle refuse. Frédéric tombe malade pendant son service militaire, et reste deux ou trois mois à l'hôpital. Il est ensuite pris en charge par Suzanne Massu et devient serveur chez le général, alors en poste à Metz, pour la suite de son service pendant seize mois. Michel fait son service militaire à Rastadt où il est réformé. Il reste chez les Massu à Baden-Baden pendant un mois ; il y voit le général de Gaulle le 29 mai 1968. Suzanne Massu écrit :

«Je suis fière de dire qu'il est extraordinaire de constater à quel point ces garçons réussissent dans la vie militaire et sont appréciés de leurs chefs. C'est pour nous une indication très intéressante. Ces garçons sont très bien notés. Je me suis efforcée et j'y ai réussi jusqu'ici, à les faire employer à l'armée dans leur métier, ce qui fait que le passage du service militaire n'est pas une interruption mais au contraire un progrès».

Et de citer deux électriciens, un maçon, et aussi «un sous-officier de carrière qui réussit bien». En 1979 encore, le général Massu affirme que «la formation donnée dans les centres est de nature à former de bons soldats. Il n'y a certes pas que cela, mais il y a là un point très positif»⁹¹. Michel H. fait son service militaire et s'engage dans l'armée où il gravit les échelons, il deviendra colonel⁹². À leur libération, presque tous retrouvent un emploi grâce aux administrateurs de l'association et restent fidèles aux centres. Par exemple, revenu à Pau, Frédéric est engagé comme chauffeur par un chef d'entreprise grâce à Marc Désaphy.

Et voici, selon Suzanne Massu, l'exemple d'une réussite complète en 1965 :

«C'est avec une profonde joie que nous avons assisté au mariage du jeune P. L. avec Mademoiselle G. P. Avant la cérémonie nuptiale, la veille en l'église de Jurançon, P. avait choisi la religion catholique. Mon filleul, puisque je dois l'appeler comme le veut notre très Sainte Mère l'Église, a bien sûr quitté le centre pour prendre un petit appartement non loin de celui de ses beaux-parents qui sont affables et hospitaliers. Dans leur maison, ils ne leur tardent plus que d'avoir bientôt le bonheur d'un heureux événement. C'est une belle réussite, pleine et entière sur le plan humain, pour notre association»⁹³.

Suzanne Massu conduit plusieurs jeunes à l'autel, «ce qui prouve qu'ils s'étaient convertis et pourtant je n'ai jamais fait la moindre chose pour les y pousser»⁹⁴, même si elle revendique et vit fortement sa foi catholique⁹⁵. En arrivant à Pau, Mohamed et Mokrane n'étaient pas musulmans pratiquants. La famille paloïse A. qui les accueille pendant les colonies de vacances puis après 1961 est catholique fervente : le bénédicité est récité avant chaque repas. Frédéric

90. AJIR, CA AFJ, 9 juin 1966.

91. AJIR, CA AFJ, 21 juin 1979.

92. Témoignage de Michel H.

93. AJIR, CA AFJ, 28 octobre 1965.

94. *Radioscopie* Suzanne Massu, 1971, doc. cit.

95. Elle invite des militaires et leurs épouses à se rendre à Lourdes avec elle, en tant que «petite cousine de la sainte-Vierge», témoignage écrit du colonel M., 2002.

explique : « Ça m'a tellement plu, je voulais faire catholique moi aussi ». Il se fait baptiser vers l'âge de vingt ans, le curé lui choisit le prénom de Noël car il est né le 24 décembre. D'une certaine manière la boucle est bouclée : Mohamed a été appelé Frédéric, sur sa carte d'identité son prénom officiel est Marcel et le curé le baptise Noël en raison d'une date de naissance arbitrairement choisie par le Dr Sangline lors de son admission à l'association à Alger ! Son frère Michel est quant à lui baptisé en 1970 avant son mariage, par le même curé de Pau, grand ami de Madame A. Il explique : « Je vous le dis franchement, je l'ai fait pour ma marraine et mon parrain ». Après être allé plusieurs fois à la messe, Moussa veut se marier à l'église. Il obtient une dispense puis reçoit le baptême ensuite. Ahmed veut aussi se faire baptiser, mais il considère que le curé est raciste et décide de renoncer.

Suzanne Massu assiste autant qu'elle le peut aux mariages des anciens : deux à l'été 1967 dont celui de Moussa A.-C.⁹⁶. Frédéric F. rencontre sa future épouse qui est éducatrice dans un foyer de jeunes filles tenu par des religieuses, dans un bal en 1969. Suzanne Massu vient à leur mariage de Baden-Baden, et offre une ménagère en argent. *Sud-Ouest* mentionne sa venue. Michel F. insiste : Madame Massu, « c'est notre mère à mon frère et à moi ». Elle vient aussi à son mariage en Vendée le 1^{er} mai 1972, la mairie sera exceptionnellement ouverte ce jour-là car Suzanne Massu n'était pas libre un autre jour.

Tous les premiers pensionnaires d'Alger considèrent Suzanne Massu comme leur mère adoptive et l'ont parfois suivie en Gâtinais. Luc vit trois ans non loin de Conflans-sur-Loing où demeurent les Massu après la retraite du général. Djemma S., recueilli rue Koechlin, est arrivé à Moumour en 1962. À partir de 1969, il travaille chez les Massu qui ont également trouvé un emploi à son épouse. Francis voulait partir en Australie, Suzanne Massu le retient et lui trouve aussi du travail. Il loge un temps chez eux, elle le présente comme son fils dans les magasins de Montargis. Un jour, le général Massu lui indique sans ambages que le projet de l'association était de faire des enfants recueillis « des Français, des citoyens comme les autres »⁹⁷.

La mort de Suzanne Massu à 70 ans, à la suite d'une maladie douloureuse, marque évidemment un tournant dans l'association. Le conseil d'administration de l'AFJ lui rend hommage :

« Elle a su approfondir, sans cesse, sa connaissance des besoins de ces jeunes musulmans, puis ensuite ceux d'une enfance abandonnée et d'une adolescence blessée moralement [...]. Envers tous et peut-être particulièrement envers ces jeunes musulmans qui les premiers avaient éveillé sa générosité, Suzanne Massu ne s'est jamais départie d'une affectueuse sollicitude, les suivant et les épaulant dans la vie »⁹⁸.

96. « Algérie : l'Oloronais Moussa Aït Chaouche se souvient », *Sud-Ouest*, 13 mai 2014.

97. Témoignage de Francis R.

98. AJIR, CA AFJ, 12 janvier 1978.

Tous ses « enfants » ressentent une grande tristesse et une grande perte. Ils sont présents aux Invalides, bien sûr, la plupart venus du Béarn en car. Plusieurs portent son cercueil avec son fils Rodolphe.

Le général Massu – alors âgé de 70 ans – prend le relais de son épouse en tant que président d'honneur de l'association, titre décerné par une assemblée générale en 1963 pour des raisons rappelées en 1978 : « puisque c'est grâce à sa générosité et à son initiative que l'association avait été lancée ». Il participe aux assemblées générales et aux conseils d'administration au moins une fois par an. Il répond présent quand on a besoin de lui : signer un courrier ou un carton de remerciement, être en représentation lors d'une manifestation. Il s'engage réellement dans le développement de l'héritage de son épouse jusque dans les années 1990⁹⁹. Pour Rodolphe Massu, Jacques et Suzanne Massu étaient animés du même humanisme, du même esprit de faire le bien, de venir en aide aux autres, dans une certaine discrétion.

Michel F. résume un sentiment général des anciens : « Je ne sais pas ce qu'on serait devenu si Madame Massu n'avait pas ouvert ces centres ». Certes quelques-uns ont mal tourné, notamment à cause de l'alcool, mais les autres estiment le bilan positif et affirment s'être toujours sentis citoyens français, participant à la vie de la nation, votant aux élections. Pour Frédéric F., l'association a mené un projet humaniste doublé d'un projet politique, celui de montrer que l'Algérie française avait un sens. Ils se reconnaissent tous comme « enfants de Madame Massu » et regrettent que les débats sur la torture entachent la personnalité et l'action du général Massu et, par éclaboussure, l'œuvre sociale de son épouse dont ils ont été les bénéficiaires. Dépositaire de la mémoire de l'association, Marc Désaphy les a toujours accompagnés, eux et leurs familles, prolongeant ainsi l'engagement initial.

La singularité de l'entreprise de l'Association pour la formation de la jeunesse, d'abord à Alger puis en France, doit évidemment beaucoup à la personnalité de sa fondatrice et présidente, à ses valeurs religieuses et philosophiques qui pourraient être rapprochées du personnalisme, et qui considèrent que l'humanisme n'est ni de droite, ni de gauche. Elle est déjà très connue lorsqu'elle se lance dans cette aventure et dispose d'un réseau très dense de relations, qui facilite beaucoup les choses. Critiquée pour ses actions en faveur des femmes musulmanes, elle l'est moins pour son œuvre en faveur des *yaouleds*. Bien sûr, elle a pu compter sur le soutien sans faille du général, sur tous les plans : financier, opérationnel et politique. Car l'œuvre de l'AFJ s'inscrit dans l'espérance d'une certaine Algérie française, puis après 1962 dans le devoir de poursuivre l'œuvre sociale en faveur de la première génération, celle des *yaouleds*, et de ne pas abandonner les enfants de harkis. Il s'agit aussi de faire la démonstration, avec ces enfants devenus Français comme autant de preuves incarnées, que cette voie était possible. La mise en pratique de ce projet s'est doublée d'aspects

99. Témoignage de Marc Désaphy.

biopolitiques puisqu'il a eu des effets sur des dizaines d'enfants et a orienté de manière décisive leurs existences.

Quel a été le résultat de cette entreprise ? L'échec de la dimension postcoloniale contraste avec une certaine réussite de l'éducation professionnelle et civique donnée à ces enfants et à ces jeunes. Bien qu'il soit impossible d'avancer des chiffres précis, la plupart d'entre eux sont devenus des « citoyens français comme les autres » ainsi qu'ils aiment se définir. En cela, leurs parcours signalent l'intérêt d'examiner la place et le rôle des jeunes dans les processus de décolonisation comme ils ont été étudiés pour éclairer la construction des empires coloniaux¹⁰⁰. Beaucoup d'autres enfants pris en charge à Alger par l'association sont restés et ont grandi dans l'Algérie indépendante. Que sont-ils devenus ? Quel regard portent-ils sur leur prise en charge et celle de leurs camarades partis en France ? Si pour Francis R., « Madame Massu était la mère de tous ceux qui voulaient être ses enfants », voici une question qui invite à poursuivre la recherche avec l'ambition de tendre toujours davantage vers une histoire à parts égales et équilibrée.

Yves DENÉCHÈRE
Université d'Angers – CERHIO CNRS
Maison de la Recherche Germaine Tillion
5 bis boulevard Lavoisier
49045 Angers Cedex
yves.denechere@univ-angers.fr

100. David M. POMFRET, *Youth and Empire. Trans-colonial Childhoods in British and French Asia*, Stanford, Stanford University Press, 2016.

Résumé / Abstract

Yves DENÉCHÈRE

Les « enfants de Madame Massu » :

œuvre sociale, politique et citoyenneté pendant et après la guerre d'Algérie (1957-1980)

L'Association pour la formation de la jeunesse (AFJ) est créée à Alger en 1957 dans le but de recueillir des enfants musulmans isolés et de leur apporter une formation dans un contexte de guerre où les enjeux autour de l'enfance et de la jeunesse sont exacerbés. Présidée par Suzanne Massu – épouse du général qui mène alors la « bataille d'Alger » – l'association gère plusieurs établissements accueillant des centaines de *yaouleds*. L'entreprise sociale n'est pas exempte de dimensions politiques et de motivations idéologiques : il s'agit aussi de préparer ces garçons à devenir des citoyens français à part entière dans une Algérie nouvelle. Confrontée à l'évolution politique de la question algérienne, l'association s'adapte. Profitant d'une colonie de vacances organisée en Béarn durant l'été 1961, des dizaines d'enfants restent en France, d'autres sont amenés d'Alger au printemps 1962. Dans les années 1960 et 1970, les adolescents grandissent, entrent en formation professionnelle puis s'insèrent dans la vie active, se marient et gardent un lien personnel fort avec Suzanne Massu. Les jeunes sont invités à changer leurs prénoms arabes ou berbères pour des prénoms français, à confirmer leur nationalité française. Aujourd'hui encore ils entretiennent une mémoire ténue des « enfants de Madame Massu » comme ils aiment s'appeler eux-mêmes. Des sources inédites et très diverses permettent d'éclairer la réponse politique et sociale à la situation des *yaouleds*. Le prolongement de l'action au-delà de la guerre d'Algérie permet de mieux cerner les intentions biopolitiques et les modalités pratiques qui transforment des enfants nécessiteux d'Alger en citoyens français, comme si c'était une victoire symbolique et ultime au-delà de l'Algérie française.

MOTS-CLÉS : Algérie, décolonisation, armée, enfance, biopolitique, citoyenneté ■

Yves DENÉCHÈRE

Les "enfants de Madame Massu"/Mrs Massu's Children:

social work, politics and citizenship during and after the Algerian War (1957-1980)

The Association pour la formation de la jeunesse (AFJ) was created in Algiers in 1957 to take in isolated Muslim children and give them an education to guarantee their future against the backdrop of war where the issues around childhood and youth were exacerbated. Presided over by Suzanne Massu, wife of the general who was fighting the "Battle of Algiers" at the time, the organisation ran several centres which housed hundreds of yaouleds. The social undertaking was not exempt from political dimensions and ideological motivations: it was also about preparing these boys to become full-fledged French citizens in a new Algeria. Faced with the political evolution of the Algerian question, the organisation adapted. Taking advantage of a summer camp organised in Béarn during the summer of 1961, dozens of children stayed in France. Others were brought from Algiers in the spring of 1962. In the 1960s and 1970s, the teenagers grew up, received professional training and went into the workforce, got married and kept a strong, personal connection with Suzanne Massu. They were invited to change their Arab or Berber names to French names, and to confirm their French nationality. Still today they maintain the memory of "Mrs Massu's Children", as they like to refer to themselves. Unpublished, very diverse sources shed light upon the political and social response to the yaouleds' situation. The prolongation of the action after the Algerian War clarify the biopolitical intentions and practical methods that transformed needy children from Algiers into French citizens, as if it were a symbolic, ultimate victory beyond French Algeria.

KEYWORDS: Algeria, decolonization, army, childhood, biopolitics, citizenship ■